

## Conseil municipal du 11 mars 2020

**Participants** : René Mouysset, Franck Chincholle, Philippe Couderc, Bernard Martin, Bruno Pélissier, Jean Muratet, Christian Duraisin, Isabelle Viguier, Clément Chauchard, Monique Delcausse, Brigitte Tuéry.

**Absents** : Séverine Véquaud, Jean-Christophe Coupat, Frédéric Lavigne.

-----

### **Délibération 1 : Recours auprès du Tribunal administratif**

Monsieur le Maire informe qu'un recours a été déposé auprès du Tribunal administratif de Toulouse sur le projet de nombreuses fois évoqué, de création d'un multiservices épicerie, bar, restauration rapide.

Par lettre du 2 mars 2020, le T.A. de Toulouse nous a communiqué la copie du mémoire présenté. Devant la complexité des démarches monsieur le maire propose de s'adjoindre les services d'un avocat.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité des membres présents, pour aller en justice et choisir un avocat compétent en droit des collectivités.

Il s'agit de Maître DUVERNEUIL du cabinet d'avocats VACARIE-DUVERNEUIL de Toulouse.

### **Délibération 2 : Acceptation legs au profit de la commune – Succession COUFFIGNAL Veuve COUDERC Henriette**

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier du 26 Février 2020 du cabinet de Notaires Dufour-Salagnac-Pauline, qui nous informe d'un legs au profit de la commune. Il s'agit de la succession de Madame COUFFIGNAL veuve COUDERC Henriette qui a rédigé des dispositions testamentaires au profit de la commune de Sauveterre de Rouergue.

Le conseil municipal doit décider si la commune accepte ce legs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité des membres présents le legs de la succession COUFFIGNAL Veuve COUDERC Henriette.

Par ailleurs, à la demande des conseillers municipaux, il est décidé de commémorer ce legs par une plaque apposée sur la maison léguée.

### **Délibération 3 : Organisation des marchés de producteurs de pays**

L'organisation d'un marché des producteurs de produits fermiers et artisanaux en 2020 est déléguée à l'association Sauveterre Initiatives dont la présidente est Madame Brigitte MARTIN. Ce marché se tiendra sur la place des Arcades le vendredi soir du 4 juillet au 31 août 2020 de 17h à 23h.

Une commission des marchés sera mise en place avec deux responsables Mairie, deux responsables des producteurs de pays et deux responsables de l'association Sauveterre Initiatives.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.